CONTRAT CLIENT : 2020 / 2021

Groupe Optimum : G-cours / Gap-cours / Viactiv'/ Prépa Campus
Tél. : 04 92 50 33 97 – info@gap-cours.fr

- Eco engagement / minimum sheets paper -

APPRENANT

Ecole ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Supérieur ☐ Formation ☐ Nom de l'établissement : .....

Nom et Prénom : .....Date de naissance : …/…/…

Adresse : .....

.....

Courriel : _____@_____

Portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ Domicile : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

Classe / Filière / Spécialité : .....
Nombre de frères et sœurs : .....

Etiez-vous inscrit(e) dans notre établissement l'an passé ? (-5%) ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous au moins un frère / une sœur inscrit(e) dans notre établissement simultanément (- 5%) ? ☐ Oui ☐ Non

Si l'apprenant est majeur, réglera-t-il lui-même ses factures ? ☐ Oui ☐ Non

PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX

Père ☐ ou représentant légal ☐

Nom et prénom :……..
Profession :……..
Date et lieu de naissance :……
……
Domicile : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Courriel : _____ @
_____

Mère ☐ ou représentant légal ☐

Nom et prénom : ..... …..
Profession : ..... …..
Date et lieu de naissance :……
……
Domicile : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Courriel : _____ @
_____

OBJECTIFS VISÉS PAR L'APPRENANT

Court terme *(dans l'année scolaire)* : .....
Moyen terme : .....

Merci de parapher l'ensemble des pages du présent contrat, à l'endroit qui est prévu à cet effet.

SARL OPTIMUM FDRG – RCS GAP 508 617 925 – agrément n° 93 05 00666 05

[_][_]

Formule choisie

Cours et/ou stages ☐

Étude dirigée (écoliers / collégiens) ☐ Date de début : …/…/…
(Suivi des devoirs - Suivi du planning)

Accès salle d'étude (lycéens) ☐ Date de début : …/…/…
(Aide aux devoirs – Autonomie d'accès)

Concept écurie (terminales) ☐ Date de début : …/…/…
(Coaching - Entrainements intensifs - Epreuves blanches)

Prépa paramédicale (étudiants) ☐ Date de début : …/…/…
(Modules & Cours - Coaching - Stages - Suivi personnalisé - Epreuves blanches)

Formation professionnelle ☐

Choix de la périodicité des règlements

Mois	**Trimestre***	**Année****
☐	☐	☐

Prière de fournir un **chèque de caution de 250€ (non encaissé)** quelle que soit la périodicité définie.

*** Le tarif trimestriel inclut une réduction par rapport au tarif mensuel (cf. page 3).** La périodicité trimestrielle fonctionne sur la base des trimestres civils, soit trois mois pour 264€ TTC. Le mois de **juin** donne lieu à une facturation supplémentaire à hauteur d'**un tiers de trimestre**.

**** Le tarif annuel inclut une réduction par rapport au tarif mensuel et trimestriel (cf. page 3).** Le choix de la périodicité annuelle **ne peut se faire que du 01/07 au 30/09** de chaque début d'année scolaire.

Nom et prénom de la personne facturée :

……

Courriel de la personne facturée :

……

Veuillez joindre un RIB au présent contrat. Les prélèvements ont lieu entre le 10 et le 20 du mois suivant l'émission de chaque facture.

À ……. Signature *(Ajoutez la mention manuscrite « Lu et approuvé »)*
Le ……

Grille tarifaire pour la rentrée : 2020 / 2021

(Modifications tarifaires applicables au 01/07/2020. Tous les prix mentionnés sur cette page sont TTC)

Cours particuliers :

En € - par heure et par élève	**Individuel**	Par groupe de **2 élèves**	Par groupe de **3 élèves et +**
Primaire : **CP -> CM2**	40,00	31,00	27,00
Collège : **6ème / 5ème**	41,00	32,00	28,00
4ème / 3ème	42,50	33,00	29,00
Lycée : **2nd / CAP**	43,70	35,00	30,00
1ère / BEP	46,00	37,00	32,00
Terminale	48,30	39,00	35,00
Etudes **Supérieures**	55,20	44,00	39,00

Etude dirigée : 96,00 €/mois ou 264,00 €/trim. ou 840,00 €/an.
Accès salle d'étude : 96,00 €/mois ou 264,00 €/trim. ou 840,00 €/an.
Concept écurie* : 170,00 €/mois ou 460,00 €/trim. ou 1380,00 €/an.

Stages intensifs : 8h 299,00 € / 6h 230,00 €.

Partiel / CCF / Concours blanc avec débriefing : 84,00 € par matière.
BTS blanc avec débriefing : 80,00 € par matière.
Bac blanc avec débriefing : 74,00 € par matière.
CAP blanc avec débriefing : 74,00 € par matière.
Brevet blanc avec débriefing : 64,00 € par matière.
Khôlle orale d'entraînement : 30,00 € par séance et par élève.

Prépa paramédicale** : 2400,00 €/an*** ou 295,00 €/mois.

Diagnostic compétences et orientation : 480,00€.

Réductions :

Les réductions pour réinscription et/ou fratrie sont cumulables mais, elles sont applicables par famille et non par enfant.

Frais de déplacement :

Majoration de 10,00 € de l'heure pour tout déplacement inférieur à 8 km à partir de notre adresse. Tout déplacement supérieur à 8 km fera l'objet d'une négociation.

** Le concept écurie inclut l'accès à la salle d'étude, la totalité des khôlles orales hors période de vacances scolaires, les bacs blancs en période de vacances scolaires hors vacances de la Toussaint et d'été, les khôlles orales et les bacs blancs durant le mois de juin, et, en cas d'échec au baccalauréat, la gratuité de l'accès à la salle d'étude l'année scolaire suivante.*

*** La prépa paramédicale est destinée aux futur.e.s infirmier.ère.s, Aides soignant.e.s et Auxiliaires de Puériculture. La prépa inclut les modules et cours, les Stages d'observations, le suivi Parcoursup, les épreuves blanches écrites et orales et l'accès permanent aux salles de travail ainsi qu'aux ressources pédagogiques. Le tarif mensuel est une mensualité TTC constante et invariable, indépendante des jours fériés, des ponts et des congés pris.*

**** Tarification annuelle TTC maximale - selon le choix des modules en prépa infirmier.ère.s (voir annexe dédiée) - payable uniquement du 01/07 au 30/09 de chaque début d'année scolaire pour l'intégralité de la prépa (voir art. 2 p.4) sur neuf mois.*

Obligations contractuelles

Dans le cadre du présent contrat de prestations de services, le client reconnaît avoir transmis à l'un des dirigeants de Gap-cours, G-cours, Viactiv' ou Prépa Campus, tous les éléments d'informations lui permettant d'exécuter toute prestation proposée page 3 du présent contrat. Les dispositions du présent contrat sont mises à la connaissance du client avant tout engagement contractuel. Par conséquent, **toute demande de prestation adressée par le client implique son adhésion, sans restriction ni réserve, aux présentes dispositions et au contenu proposé**. Ainsi, le fait pour le client d'avoir connaissance du contrat et de souscrire à une prestation selon les termes prévus, vaudra consentement.

Article 1 – Obligations du prestataire

Les enseignes de la SARL Optimum FDRG sont tenues à une obligation de moyens. Ainsi, le personnel de Gap-cours, G-cours, Viactiv' et Prépa Campus s'engagent à mettre en œuvre tous les moyens appropriés et commandés par les règles de l'art pour assurer la bonne exécution de ses obligations dans le but de faire réussir l'apprenant dans son projet. Il est entendu qu'il ne pourra en aucun cas garantir des résultats sur objectifs.

Article 2 – Obligations du client

Le client s'engage à répondre aux sollicitations des enseignes de la SARL Optimum FDRG en lui transmettant toutes données, tous renseignements et tous documents susceptibles de garantir à ces dernières une connaissance suffisante sur l'apprenant, afin de mener le projet visé dans des conditions optimales. Le client s'engage au respect intégral du règlement intérieur propre à nos institutions dont il aura pris connaissance ici.

Le client s'engage à payer à la SARL Optimum FDRG le prix de la prestation qu'il aura choisie, conformément aux tarifs et délais prévus par le présent contrat. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désinscription demandée par le client avant le terme de la prestation choisie, ou en cas d'exclusion de l'apprenant pour non-respect de l'article 3 ci-dessous, propre à nos institutions. Tout mois, trimestre ou année commencé est dû.

Article 3 – Règles de bonne conduite, dégradation, vol

La SARL Optimum FDRG se réserve le droit de suspendre ou de résilier le présent contrat en cas de manquement au règlement intérieur et/ou si les règles de bonne conduite exigées ne sont pas respectées par le client.

Article 4 – Responsabilité civile

La responsabilité civile de la SARL Optimum FDRG est engagée à l'intérieur des locaux seulement. Le pas de porte, les couloirs de la résidence, l'ascenseur, la cour, le parking et les trottoirs intérieurs et extérieurs n'en font pas partie.

Concernant les dégradations involontaires, les responsabilités civiles des parents, du responsable légal et/ou de l'apprenant, s'il est majeur, seront engagées.

Article 5 – Respect des horaires

Lorsque l'apprenant ne pourra pas honorer une prestation sur rendez-vous tels qu'un cours ou un stage, pour une quelconque raison, il est demandé de prévenir **24h à l'avance** pour l'annulation de celle-ci. Si la SARL Optimum FDRG n'est pas tenue informée à temps, la prestation sera due (sauf en cas de force majeure tel qu'un accident ou une maladie, un certificat médical pourra alors être exigé).

Article 6 – Règlement des factures

En contrepartie des prestations qui sont réalisées au titre du présent contrat, le client paiera la somme de celles-ci qui correspondent aux prix visés en page 3 du contrat.

Les factures sont payables à 30 jours dès réception par courriel ou courrier. En cas de non paiement à l'échéance prévue, la SARL Optimum FDRG pourra, après mise en demeure préalable, réclamer au client des intérêts de retard à hauteur de 8% annuel, calculés par mois de retard à compter de la date d'échéance de la créance jusqu'à la date de paiement effectif. À ceux-ci pourront s'ajouter des frais de recouvrement. La SARL se réserve le droit d'encaisser la caution déposée en présence d'un litige. En cas de non règlement des factures, des poursuites seront systématiquement engagées au travers d'une procédure de recouvrement. Outre les frais de procédure, cette dernière engagera à terme et entre autres l'exclusion définitive du client.

Article 7 – Durée du contrat

Le contrat est conclu jusqu'au 30/06/2021, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de juin de 2021. Le présent contrat pourra être arrêté ou modifié à tout moment, à l'initiative de l'une ou l'autre partie. Cet arrêt ou modification devra faire l'objet d'un courrier ou d'un courriel.

Article 8 – Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant ou ses représentants légaux ont un **délai de 14 jours pour se rétracter**.

Dans le cadre de la formation professionnelle, le délai de rétractation est de 10 jours. Il sera porté à 14 jours (article L 121-16 du Code de la Consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

L'apprenant ou ses représentants légaux en informe(nt) la SARL OPTIMUM par lettre recommandée, avec accusé de réception.

Exclusion du droit de rétractation si la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable express du client.

En cas de commencement d'exécution de la prestation avant la fin du délai de rétractation, sur demande express du client, seules les prestations déjà fournies jusqu'à la communication de la rétractation seront facturées.

Article 9 - Données personnelles

Les informations demandées au client sont nécessaires au traitement de la demande. Les informations personnelles portées sur ce contrat sont enregistrées dans un fichier informatisé par Gap-cours/Viactiv', les terrasses de Bonne, 4 rue des Jardins, 05000 gap.

Elles seront conservées pendant une **durée conforme aux dispositions en vigueur relatives à la protection des données et notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD)**. L'accès à ces données personnelles est strictement **limité à notre personnel**.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement Européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposez au traitement des données vous concernant. Vous pouvez sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, **exercer vos droits en contactant Gap-cours/Viactiv**, les terrasses de Bonne, 4 rue des Jardins, 05000 Gap.

Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Enfin nous vous informons de l'existence de la **liste d'opposition au démarchage téléphonique "Bloctel"** sur laquelle vous pouvez vous inscrire.

☐ **J'atteste avoir pris connaissance et j'accepte l'ensemble des conditions contractuelles et tarifaires exposées dans ce présent contrat.**

À ……..

M. .....

En qualité de Co-gérant de Gap-Cours
Signature

Le ……...

M. ……

Le client
Signature *(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)*